

Réunion du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) du 21 novembre 2023

Lors de sa réunion du 21 novembre 2023, le CoDERST a examiné les dossiers suivants :

- Demande d'enregistrement relative à un projet d'extension d'un entrepôt de stockage sur le territoire de la commune de Cerizay, sollicitée par la société WESCO ;
Avis du CoDERST : favorable
- Demande d'actualisation des prescriptions applicables à la société KRATON, suite au changement de classification de la substance Marlotherm sur son site de Niort ;
Avis du CoDERST : favorable
- Demande d'extension du cimetière naturel de Souché à Niort ;
Avis du CoDERST : favorable
- Projet d'arrêté portant dérogation aux périodes d'interdictions d'épandages prescrites par le plan national d'actions sur les nitrates d'origines agricoles (Campagne culturelle 2023-2024) ;
Avis du CoDERST : favorable

À la suite de ces avis, ces arrêtés seront signés par la préfète des Deux-Sèvres.